

**ATTESTATION ET REGLEMENT
DU VIDE GRENIER
DE LA SALVETAT SAINT GILLES 2018**



Vide grenier de la Salvetat Saint Gilles
Organisateur : Secours Populaire de Colomiers
Adresse : 4, allée de Sisteron BP 20055 31770 COLOMIERS

Inscription

Au vide-grenier se déroulant le dimanche **20 MAI 2018** à la Salvetat Saint Gilles.

Personne physique

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom.....

Né(e) le

à (département)(ville)

Adresse

CP Ville

Tél

Mail (pour confirmation de réservation)

Titulaire de la pièce d'identité n°

Délivrer le Par.....

N° d'immatriculation du véhicule présent le jour J

Déclare sur l'honneur :

- De ne pas être commerçant(e)
- De ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code de commerce)
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)
- Je déclare avoir reçu un exemplaire du règlement et m'engage à le respecter (vous trouverez le règlement ci-dessous)

Fait à Colomiers, le

Signature

Mètres	4	8	12
Prix	15€	30€	45€

Ci-joint, règlement de € pour un emplacement d'une longueur de mètres.

Tarif de 15 € minimum pour 4 mètres, réservation maximum de 3 stands!

ATTENTION :

- Pas de remboursement possible
- La pièce d'identité correspondante à l'inscription vous sera demandée lors de la mise en place du stand.

Cette attestation doit être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Salvetat Saint Gilles.

Rappel :

Organisateur : Secours Populaire de Colomiers

Adresse : 4 allée de Sisteron, BP 20055, 31770 COLOMIERS

TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE

**ATTESTATION ET REGLEMENT
DU VIDE GRENIER
DE LA SALVETAT SAINT GILLES 2018**



Règlement

Du vide-grenier se déroulant le **20 MAI 2018** à la Salvetat Saint Gilles

1. Cette journée est ouverte aux particuliers. Les organisateurs se prémunissent du droit de refuser une réservation s'ils le jugent nécessaire à la bonne tenue de la manifestation.
2. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsable des objets, œuvres, ou marchandises présentées, la vente étant sous l'entière responsabilité des exposants.
3. La vente d'animaux, ainsi que tous produits alimentaires sont strictement interdits.
4. Les réservations seront prises jusqu'au **10 Mai 2018**, dans la mesure des places disponibles et sans obligations de la part des organisateurs.
5. L'installation des stands pourra se faire le **Dimanche 20 MAI** entre **6h30 et 8h30** maximum, aucun véhicule ne sera accepté sur le site après 9h.
6. Il est rappelé qu'il faut respecter le code de la route pour stationner vos véhicules,

UNE FOIS VOTRE VÉHICULE DEBALLE VOUS DEVEZ LE SORTIR DE L'ENCEINTE DU VIDE GRENIER, pour cela vous pouvez utiliser les différents parkings de la commune : parking de la poste, de la salle de judo, des écoles, des hospitaliers ... Le Secours Populaire ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas d'incident ou d'accident.

7. **IMPORTANT** : La réservation ne sera effective qu'à réception par les organisateurs de toutes les pièces suivantes :
 - Cette attestation d'inscription complétée et signée
 - Le chèque de votre participation pour le stand (libellé à l'ordre du Secours Populaire)
 - Photocopie de la pièce d'identité

Je déclare,, avoir lu et approuvé le règlement.

Signature

Veillez nous retourner les documents à :

→ *Martine de Aguirre – 7, chemin Bourdet – 31470 SAINT LYS*

Pour tous renseignements supplémentaires veuillez contacter :

Martine de Aguirre

Mail : mdeaguirre@hotmail.fr

Tél : 06 21 81 07 02

TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE